

Santé

Le saviez-vous ? La Complémentaire santé solidaire peut réduire vos frais de santé

Domaine(s) :

- Santé

Vous avez des ressources modestes ? La [Complémentaire santé solidaire \(CSS\)](#) [1] peut vous aider à mieux couvrir vos dépenses de santé et à limiter votre reste à charge.

Avec la CSS, de nombreux frais sont pris en charge : consultations médicales, médicaments, hospitalisation, dispositifs médicaux, mais aussi une grande partie des lunettes, prothèses dentaires ou auditives. Selon votre situation, cette aide peut être gratuite ou accessible avec une faible participation financière.

La [Complémentaire santé solidaire](#) [1] est accessible aux assurés pris en charge par l'Enim, **sous conditions de ressources**. Tous les membres du foyer peuvent également en bénéficier.

Un simulateur permet de vérifier rapidement votre éligibilité et un formulaire de demande est disponible en ligne.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution, les avantages et les démarches à effectuer, consultez la page dédiée sur [enim.eu](#) [2].

Mis à jour le 20/05/26

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/saviez-vous-complementaire-sante-solidaire-peut-reduire-vos-frais-de-sante>